



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

4 mai 2020

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil de la Ville de Richmond tenue par conférence téléphonique, le lundi 4 mai 2020 à 19 h, sous la présidence du maire, Bertrand Ménard, à laquelle participent également le maire suppléant, Clifford Lancaster, les conseillères Céline Bourbeau et Cathy Varnier, les conseillers Guy Boutin, Charles Mallette et Gérard Tremblay, le directeur général Rémi-Mario Mayette ainsi que le directeur général adjoint Alexis Grondin-Landry; chacun des participants à la présente séance s'identifiant individuellement.

PROJET D'ORDRE DU JOUR
ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE
Le 4 mai 2020 à 19 h

1. Ouverture de la réunion
 - 1.1. Séance à huis clos - Résolution
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Nomination du maire suppléant - Clifford Lancaster
4. Adoption des procès-verbaux
 - 4.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 20 avril 2020
5. Présentation des organismes et période de questions
6. Gestion et administration
 - 6.1. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux
 - 6.1.1. Camionnette usagée – Appel d'offres – Lancement
 - 6.1.2. Transports, Mobilité durable et Électrification des transports – Programme d'aide à la voirie locale, Volet Redressement des infrastructures routières locales – Réfection de la rue Principale Sud – Demande d'aide financière
 - 6.2. Administration – Direction générale
 - 6.2.1. Règlement général no. 275 modifiant le Règlement général no. 259 – Dépôt du projet de règlement
 - 6.2.2. Crise du COVID-19 (Coronavirus) – État de la situation
 - 6.2.3. Crise du COVID-19 - Ventes-débarras
 - 6.2.4. Crise du COVID-19 – Fête de la famille
 - 6.2.5. SGMR du Val-Saint-François – Centre de tri – Fermeture temporaire
7. Approbation des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes et des principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

8. Factures à être approuvées par le conseil municipal – Principes comptables généralement reconnus (P.C.G.R.)
9. Affaires nouvelles
 - 9.1. La Tribune – Publicité
 - 9.2. Développement touristique
 - 9.3. Conteneur de récupération de vêtements
 - 9.4. Compost
 - 9.5. Sentier pédestre
10. Levée de la réunion

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

Le maire constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

2020-05-04-01

1.1. COVID-19 (Pandémie du coronavirus) - Séance à huis clos - Résolution

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 du Gouvernement du Québec qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 483-2020 du 29 avril 2020 du Gouvernement du Québec qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle, soit jusqu'au 6 mai 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la Ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil municipal de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT QU'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par conférence téléphonique;

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par le conseiller Lancaster et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le conseil municipal accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par conférence téléphonique.

(Adoptée)



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

2020-05-04-02

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseillère Bourbeau et RÉSOLU unanimement par les conseillers que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. (Adoptée)

2020-05-04-03

3. NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT - CLIFFORD LANCASTER

IL EST proposé par le conseiller Boutin et appuyé par la conseiller Mallette et RÉSOLU unanimement par les conseillers de nommer le conseiller Lancaster comme maire suppléant, pour une période de 6 mois, et qu'il entre en fonction séance tenante. (Adoptée)

4. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2020-05-04-04

4.1. Procès-verbal de l'assemblée régulière du 20 avril 2020

ATTENDU QUE le procès-verbal de l'assemblée régulière du 20 avril 2020 a été remis aux membres du conseil; IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de ladite assemblée régulière soit adopté tel que rédigé. (Adoptée)

5. PRÉSENTATION DES ORGANISMES ET PÉRIODE DE QUESTIONS

La séance se déroulant à huis clos, aucun citoyen n'est donc présent.

6. GESTION ET ADMINISTRATION

6.1. Voirie, travaux publics, immeubles et parcs municipaux

6.1.1. Camionnette usagée - Appel d'offres - Lancement

Ce point est reporté à une prochaine séance.

2020-05-04-04A

6.1.2. Transports, Mobilité durable et Électrification des transports – Programme d'aide à la voirie locale, Volet Redressement des infrastructures routières locales – Réfection de la rue Principale Sud – Demande d'aide financière

ATTENDU QUE la Ville de Richmond a pris connaissance des modalités d'application du volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL) du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);



Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

ATTENDU QUE les interventions visées dans la demande d'aide financière sont inscrites à l'intérieur d'un plan d'intervention pour lequel la MRC du Val-Saint-François a obtenu un avis favorable du ministère des Transports;

ATTENDU QUE la Ville de Richmond désire présenter une demande d'aide financière au Ministère pour la réalisation de travaux admissibles dans le cadre du volet RIRL du PAVL ;

ATTENDU QUE seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

ATTENDU QUE la Ville de Richmond s'engage à obtenir le financement nécessaire à la réalisation de l'ensemble du projet, incluant la part du Ministère;

ATTENDU QUE la Ville de Richmond choisit d'établir la source de calcul de l'aide financière selon l'option suivante: l'estimation détaillée du coût des travaux; l'offre de services détaillant les coûts (gré à gré); le bordereau de soumission de l'entrepreneur retenu (appel d'offres);

POUR CES MOTIFS,

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers que le conseil de la Ville de Richmond autorise la présentation d'une demande d'aide financière pour les travaux admissibles, confirme son engagement à faire réaliser les travaux selon les modalités d'application en vigueur et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée. (Adoptée)

6.2. Administration – Direction générale

6.2.1. Dépôt et explication du projet de règlement - Règlement général no. 275 modifiant le Règlement général no. 259 - Dépôt du projet de règlement

Le projet du Règlement général no. 275 est déposé et expliqué par le directeur général.

6.2.2. Crise du COVID-19 (Coronavirus) - État de la situation

Le directeur général explique que les employés de voirie sont tous de retour au travail selon l'horaire habituel. Les employés de bureau poursuivent le télétravail cette semaine et seront sur un horaire partagé entre une présence physique au bureau et en télétravail dès la semaine du 11 mai. Tous les directeurs de services sont en poste. L'horaire sera déterminé en collaboration avec les employés. Les mesures sanitaires sont toujours en vigueur. Le bureau demeurera fermé jusqu'à nouvel ordre toutefois une ouverture partielle est prévue d'ici la fin du mois de mai afin de permettre aux contribuables de payer les taxes qui sont dues depuis le 15 avril.



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

2020-05-04-05

6.2.3. Crise du COVID-19 - Ventes-débarras

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Mallette et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de reporter la tenue des ventes-débarras à une date ultérieure et ce, en raison de la pandémie du COVID-19 qui sévit actuellement. (Adoptée)

2020-05-04-06

6.2.4. Crise du COVID-19 - Fête de la famille

IL EST proposé par la conseillère Varnier et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'annuler la Fête de la famille et ce, en raison de la pandémie du COVID-19 qui sévit actuellement. (Adoptée)

2020-05-04-07

6.2.5. SGMR du Val-Saint-François - Centre de tri - Fermeture temporaire

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par le conseiller Tremblay et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers de faire savoir à la MRC du Val-Saint-François que la municipalité n'est pas en accord avec l'annulation des collectes de matières recyclables du 29 mai au 14 juin prochain. (Adoptée)

6.2.6. COVID-19 - MRC du Val-Saint-François - Collecte des résidus domestiques dangereux - Annulation

Le directeur général informe les élus que la MRC du Val-Saint-François annule la collecte des résidus domestiques dangereux et ce, en raison de la pandémie du COVID-19 qui sévit actuellement.

2020-05-04-08

7. APPROBATION DES DÉPENSES EN VERTU DE LA LOI SUR LES CITÉS ET VILLES ET DES PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

IL EST proposé par le conseiller Mallette et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU unanimement par les conseillers d'autoriser le paiement des dépenses en vertu de la Loi sur les cités et villes au montant de 85 691,54 \$ tel qu'il appert au tableau préparé par Mme Donna Smith, en date du 2 avril 2020. (Adoptée)

2020-05-04-09

8. FACTURES À ÊTRE APPROUVÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL - PRINCIPES COMPTABLES GÉNÉRALEMENT RECONNUS (P.C.G.R.)

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU à l'unanimité par les conseillers d'approuver les factures de plus de 5 000 \$, totalisant 29 253 \$, taxes en sus, conformément aux principes comptables généralement reconnus. (Adoptée)



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Richmond

4 MAI 2020			
FACTURES A ETRE APPROUVEES PAR LE CONSEIL			
		AVANT	APRES
		TAXES	TAXES
FACTURES			
EXCAVATION RICHMOND	DENEIGEMENT - 4E VERSEMENT	5 062,50	5 820,61
BRUNO FAUTEUX ELECTRIQUE	LUMIERES DEL - ARENA	9 900,00	11 382,53
FLEX-SOL INC.	DEPOT DE 50% - ARENA & PISCINE	4 387,50	5 044,53
SOUCES OMEGA	ABREUVOIRS	5 464,00	6 282,23
TESSIER RECREO-PARC	TABLES PIQUE-NIQUE, BANCS	4 439,00	5 103,74
GRAND TOTAL		29 253,00	33 633,64

9. AFFAIRES NOUVELLES

2020-05-04-10

9.1. La Tribune - Publicité

IL EST proposé par la conseillère Bourbeau et appuyé par la conseillère Varnier et RÉSOLU unanimement par les conseillers que la municipalité donne son accord pour participer à une publicité qui sera défrayée par la MRC du Val-Saint-François afin de remercier les travailleurs de la santé pour leur dévouement pendant la crise du COVID-19. (Adoptée)

9.2. Développement touristique

Le conseiller Tremblay suggère aux élus préoccupés par le développement touristique le site "Balado découverte".

9.3. Conteneur de récupération de vêtements

Les élus s'informent sur l'installation d'un conteneur de récupération de vêtements qui a été installé au cours de la fin de semaine. Le directeur général les informe qu'il sera enlevé d'ici la fin de la semaine.

9.4. Compost

À titre informatif, le directeur informe les élus que le compost sera disponible à la fin du mois de mai et que la date exacte n'est pas encore connue.

9.5. Sentier pédestre

La conseillère Bourbeau demande s'il serait possible d'épandre de la poussière de roche sur le sentier pédestre au bout de la rue Stanley en allant vers la piste



Procès-verbal du Conseil de la Ville
de Richmond

cyclable. La demande sera transmise au directeur du Service des travaux publics.

2020-05-04-11

10. LEVÉE DE LA RÉUNION

IL EST proposé par le conseiller Tremblay et appuyé par le conseiller Boutin et RÉSOLU unanimement par les conseillers, à 19 h 38, que la présente assemblée soit levée.

(Adoptée)

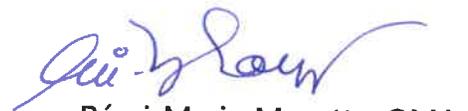


Maire



Directeur général
et secrétaire-trésorier

Je, Rémi-Mario Mayette, certifie que les crédits sont suffisants pour assumer l'entièreté des dépenses imputées aux différentes résolutions du présent procès-verbal, à même les sommes prévues au budget, et ce, par le certificat de crédits suffisants no. 729.



Rémi-Mario Mayette, OMA
directeur général et
secrétaire-trésorier